

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOMA TRANSPORT » en abrégé « KMT »

Siège Bouaké, Bouaké, BOUAKE KPANGBAMBO, Lot  
03, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Jan 2023, et enregistrés à BOUAKE le 30 Jan 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOMA TRANSPORT » en abrégé «  
KMT »

Objet : • Le transport public de personnes et de marchandises,  
• Achat et commercialisation de produits agricoles,  
• La construction sur tous terrains nus acquis de logements ou autres bâtiments autorisés par la loi ,  
• Divers prestations et services. Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bouaké, Bouaké, BOUAKE KPANGBAMBO, Lot  
03, Ilot 01

Dirigeant(s) M KONE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BKE-01-2023-B12-00033 du 03/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 03/04/2023

